



Strasbourg, le 9 mars 2015  
[files16f\_2015.docx]

T-PVS/Files (2015) 16

CONVENTION RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE  
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

**Comité permanent**  
35<sup>e</sup> réunion

Strasbourg, 1<sup>er</sup> - 4 décembre 2015

---

**Plainte en attente**

**IMPACT DE LA MONOCULTURE DE MAÏS  
SUR LA CONSERVATION DES ESPECES PROTEGEES  
EN ALSACE (FRANCE)**

**RAPPORT DE L'ONG**

*Document établi par  
Sauvegarde Faune Sauvage*



---

## **SAUVEGARDE FAUNE SAUVAGE**

---

### **ELEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR NOTRE PLAINTE CONCERNANT LA MONOCULTURE DE MAÏS**

**Article paru dans « le Monde » en date du 15/11/2006**

**Dossier réalisé par SOLAGRO et Laurent ISAULT, statisticien(AGRESTE)**

Cette synthèse est tirée d'une étude sur les synthèses agricoles à haute valeur naturelle réalisée par SOLAGRO pour l'Institut pour l'environnement et la durabilité (IES) du centre commun de la recherche de la commission européenne, basée à Ispra (Italie)

Au travers de l'évolution de la diversité des cultures de 1970 à 2000, cette étude visualise pour la première fois la simplification des rotations et le recul des prairies en France depuis 30 ans. Sur certaines parcelles, notamment dans les Landes ou encore dans le Haut-Rhin, les rotations ont pour ainsi dire disparu. Au maïs succède du maïs, 8 fois voire 9 fois sur 10...

Appauvrissement des sols compensé par des apports massifs d'engrais azotés, augmentation du nombre de traitement pesticides pour endiguer parasites et maladies : serions-nous proches d'un modèle « Hors sol » ?

Elément clé qui quantifie l'évolution des rotations et de l'assolement, cet indicateur tire la sonnette d'alarme sur l'impact de nos systèmes de production agricole sur l'environnement.

Il explique les tendances lourdes constatées ces trente dernières années en matière de dégradations de la qualité des eaux, de pertes de biodiversité.

OooOooo

**C.N.R.S. (centre national de la recherche scientifique)**

**Conséquences des changements d'usage sur les oiseaux en plaine céréalière intensive.**

**Quels enjeux pour les oiseaux dans les milieux céréaliers intensifs ?**

L'intensification de l'agriculture résulte donc de l'uniformisation des modes d'occupation des terres : en termes de paysage, la perte des prairies au profit des cultures fourragères voire de la céréaliculture intensive, a conduit à un bouleversement paysager dont les conséquences environnementales commencent seulement à être analysées en France.

En ce qui concerne **les oiseaux**, la moitié des 500 espèces se reproduisant sur le continent habitent dans les agro-écosystèmes. A cet égard, les milieux cultivés correspondent à l'écosystème (au sens large) le plus riche en Europe. Or, contrairement à une idée répandue, c'est parmi cette communauté que l'on trouve la proportion d'espèces menacées la plus importante (environ 125 espèces, soit près de 50%), loin devant les zones humides.

OooOooo

## **Les impacts de la monoculture de maïs sur la biodiversité :**

### **Problématique :**

### **Quels sont les impacts de la monoculture de maïs sur la biodiversité ?**

#### ***Inventaire des impacts négatifs :***

- Culture ayant entraînée une forte réduction de la surface en prairie (bouleversement du paysage et réduction de surfaces riches en biodiversité).
- Erosion, coulée d'eau boueuse et lessivage des sols provoquant une eutrophisation des cours d'eau et une pollution des eaux souterraines.
- Dégradation des sols du fait de la monoculture (absence de rotation des cultures, baisse de l'humus des sols, réduction des microorganismes et de la macrofaune du sol...)
- Cours d'eau encombrés par les fanes de maïs (Ried de l'Ill notamment).
- Augmentation des besoins en eau entraînant la construction de barrages ou de puits (destruction de zones humides, gaspillage de la ressource en eau, baisse du niveau piézométrique des nappes phréatiques).
- Remblaiements des bas-fonds humides pour favoriser la culture du maïs.
- Augmentation du nombre de sangliers (nourriture et protection) créant un fort déséquilibre écologique (impact des oiseaux nichant au sol comme le Courlis cendré, le Grand tétard...).
- Depuis les années 80 la population a été multipliée au minimum par 4 ou 5.
- Augmentation du nombre de corvidés ?
- Forte réduction de l'offre en nourriture et en abris pour la faune champêtre (sol nu au printemps).
- L'irrigation, l'aspersion de pesticides, le binage mécanique peuvent provoquer la destruction de nids au sol.

#### ***Autres impacts :***

- Production de Gaz à effet de serre :
  - le retournement massif des prairies alluviales au profit de la maïsiculture entraîne un déstockage du carbone du sol générant des gaz à effet de serre (0,8 à 2 t eqGES/ha/an).
  - Le drainage des zones humides, notamment tourbeuses, pour le maïs augmente encore les émissions de GES (jusqu'à 45 t eqGES/ha/an).
  - Les intrants (engrais, pesticides..) génèrent des GES (production, pertes volatiles...).
  - La nourriture animale à base de maïs génère davantage de méthane via les bovins.

**Espèces impactées négativement par le maïs :** courlis cendré, hamster, perdrix grises, caille des blés, lièvre...

#### ***Comment rendre la culture du maïs plus favorable à la faune champêtre ?***

Si le maïs domine actuellement le paysage alsacien, c'est parce qu'il s'agit de la culture la plus rémunératrice et qui demande le moins de temps de travail. Toutefois, cette monoculture n'est pas sans conséquence sur la biodiversité. Elle uniformise le paysage agricole et n'offre ni abri ni nourriture pour la faune, pendant une grande partie de l'hiver et du printemps. Les terres nues sont aussi sujettes à l'érosion, qui perturbe les écosystèmes aquatiques trop chargés en sédiments et en nutriments. En attendant un éventuel changement du contexte économique et politique qui produirait un assolement plus diversifié, différentes pistes peuvent être explorées pour rendre la culture du maïs plus favorable pour la faune champêtre. Voici quelques exemples :

- Fragmentation des parcelles de maïs avec des bandes de cultures intercalaires favorables à la faune. On crée ainsi des « espaces relais » qui forment des corridors discontinus dits en « pas japonais » (en référence aux dalles de pierres des sentiers dans les jardins japonais), tout en augmentant les lisières entre cultures différentes ;

- Création d'un archipel de micro-habitats favorables à la petite faune champêtre, avec des « îlots » dispersées dans le paysage (arbres isolés, bandes enherbées...);
- Utilisation du semis direct ou du *strip-till* sur un couvert herbacé ou un engrais vert ;
- Sous-semis dans les inter-rangs du maïs afin d'offrir abri et nourriture pour la faune, y compris après la récolte ;
- Rotation avec d'autres cultures (dont légumineuses) ;
- Mise en œuvre de pratiques culturales favorables à certaines espèces (Vanneau huppé, Alouette des champs, Grand hamster...);
- Repérage des nids des vanneaux huppés ou d'autres espèces rares pour éviter les destructions lors du passage de la herse ;
- Expérimentation de variétés de maïs nains (pour le grain) pour consommer moins d'eau et évaluer les avantages pour la faune champêtre ;
- Réduction des produits phytosanitaires en général et non-utilisation des substances les plus nuisibles aux abeilles domestiques et insectes sauvages.

OooOooo

**CICONIA** Vol.13 numéro spécial 1989

**LIVRE ROUGE DES OISEAUX NICHEURS D'ALSACE :**

***Exemple des Rieds :***

Les prairies à litière, qui n'étaient fauchées qu'en hiver, offraient des sites de nidification propices aux nicheurs tardifs ou à cycle reproducteur long, comme le Busard cendré, et le Hibou des marais, la Sarcelle d'été et la Bécassine des marais.

Elles offraient également un refuge sûr, lorsque la fenaison dégarnissait les prairies de fauche. Celles-ci dans la mesure où elles n'étaient pas fauchées trop tôt, abritaient les nichées du Râle de genêts et du traquier tavier. Quant aux pâturages extensifs, ils hébergeaient la Bergeronnette printanière qui affectionne la présence du bétail et de l'herbe rase. Apparue vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Courlis cendré s'installa indifféremment dans les prés de fauche et les prés à litière.

Les travaux de curage et d'assèchement se succédèrent, suivis par le retournement des prés . Dans le Ried centre-Alsace, les prés disparaissaient au rythme moyen de 260 ha par an depuis 1970 (Jakob-Burckel et Neumuller, 1989). Entre 1971 et 1980, le canton de Marckolsheim a perdu 2 000 ha de prairies et le canton de Bischwiller, dans le Ried nord, 900 ha (Schwab 1982) Cette évolution s'est faite au profit du maïs, qui permet de dégager des marges brutes à l'hectare supérieures à celle de l'herbe (de 2 à 3 000 F) Luger 1984). La valeur fourragère du maïs est en effet supérieure à celle du foin et les techniques de récolte et de stockage sont plus simples (ensilage). Enfin, le cycle végétatif du maïs (avril à octobre) est relativement compatible avec les inondations, essentiellement hivernales.

Il va s'en dire qu'un champ de maïs est un véritable désert biologique et qu'aucune des espèces énumérées plus haut ne peut s'y reproduire.

Il semble que l'agriculture moderne ne puisse laisser aucune place à une exploitation harmonieuse des rieds : tout ce qui peut l'être est condamné à être exploité intensivement, généralement sous forme de monoculture de maïs ; quant aux parcelles les plus ingrates, elles sont abandonnées par l'agriculture et « rentabilisées » d'une autre manière (gravières et plantations).

**CICONIA 2008 :  
L'Oedicnème criard en alsace, recensement 2007/2008**

Résumé: le recensement exhaustif de la population de l'Oedicnème criard d'Alsace effectué en 2007 et 2008, semble indiquer une tendance à la hausse, tant au niveau de l'effectif, compris entre 100 et 110 couples, qu'au niveau de la densité avec 0,39 à 0,45 couples au km<sup>2</sup>.

L'aire de présence a, quant à elle, peu évolué passant de 240 km<sup>2</sup> en 2004 à 255 en 2008, presque exclusivement du fait de l'expansion méridionale du site de Rouffach.

Cette évaluation positive est à relativiser car les méthodes de recensement diffèrent.

Les auteurs s'accordent à penser que la situation de l'Oedicnème criard reste préoccupante compte tenu de la perte progressive de diversité écologique dans les zones qu'il fréquente.

OooOooo

**SOCIETE INDUSTRIELLE DE MULHOUSE (1981) Christian KEMPF  
Etude comparée d'une population d'oiseaux dans les prés de fauche et dans un champ de maïs du Ried :  
Biotope et Localisation :**

Les aires de dénombrement se situent dans le département du Bas-Rhin sur les communes de Muttersholtz et Bischwiller. Toutes sont situées dans le « Ried » vaste dépression marginale du cône rhénan. Autrefois forestière, cette zone a été très tôt défrichée pour donner des prairies de fauche extensives inondables.

Peu à peu, à partir de XIX<sup>e</sup> siècle, les prés ont été amendés artificiellement pour permettre plusieurs fauches par années et seuls restent de nos jours les prairies intensives localement fumées naturellement par les inondations de débordement de l'Ill. Sur ces terres, le paysage est resté piqueté de bouquets des Saules marsault (*salix caprea*) et de bosquets de frênes (*fraxinus excelsior*) et de quelques chênaies-charmaies (*querco-carpinetum*). Les haies d'aulnes (*alnus glutinosa*) et de peupliers (*populus sp*) soulignent un réseau de vieux bras de l'Ill et de rivières phréatiques. Depuis 15 ans, 85% de la superficie de ce milieu a disparu sous la culture céréalière (maïs).

OOOoOOO

**PRODUCTIONS VEGETALES - PRATIQUES AGRICOLES ET FAUNE SAUVAGE  
SCIENTIFIQUEMENT PROUVEES PAR :  
UIPP (union des industries de la protection des plantes, ACTA(Association de  
Coordination Technique Agricole) ONCFS (office national de la chasse et de la faune  
sauvage)  
Monoculture de maïs dommageable à la faune :**

Si une majorité de végétaux pâtit de la monoculture, c'est assez peu le cas du maïs, en particulier dans ses berceaux historiques et sur les sables des Landes, de Sologne ou du Val de Loire où peu d'autres cultures sont envisageables. La probabilité qu'une culture de maïs se succède à elle-même sur la même parcelle est aujourd'hui de 90% dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques, de 70% en Alsace. Dans certaines zones d'élevage, le maïs fourrage revient fréquemment sur lui-même : 70% des situations dans la Manche, 30 à 40% en Bretagne. Lorsqu'une telle évolution se produit dans une zone de cultures auparavant variées, les effets sont très dommageables pour la diversité des espèces vivantes et en particulier pour le gibier. C'est le cas dans la plaine d'Alsace, région auparavant réputée au plan cynégétique.

OOOoOOO

Voir aussi : Références de Monsieur Olivier Keichinger

<http://www.thses.fr/073914711>

Jean Paul Burget  
Président S.F.S.